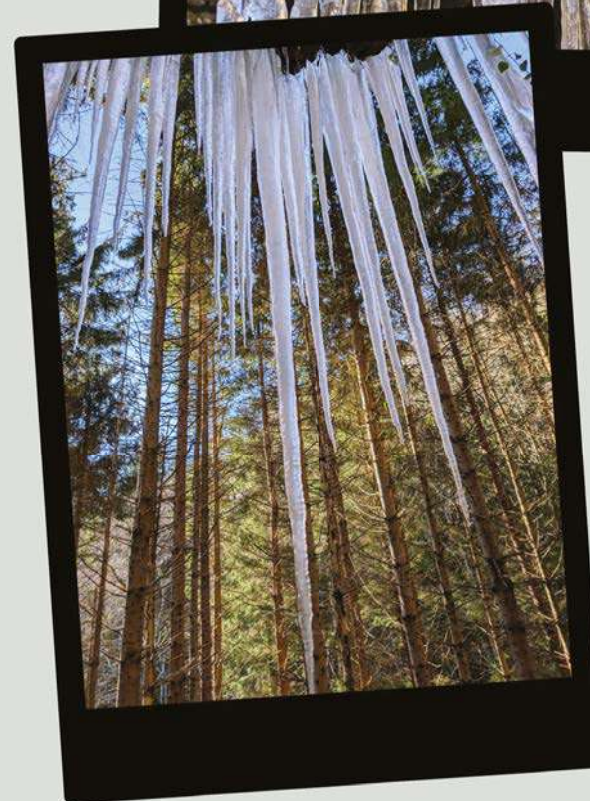
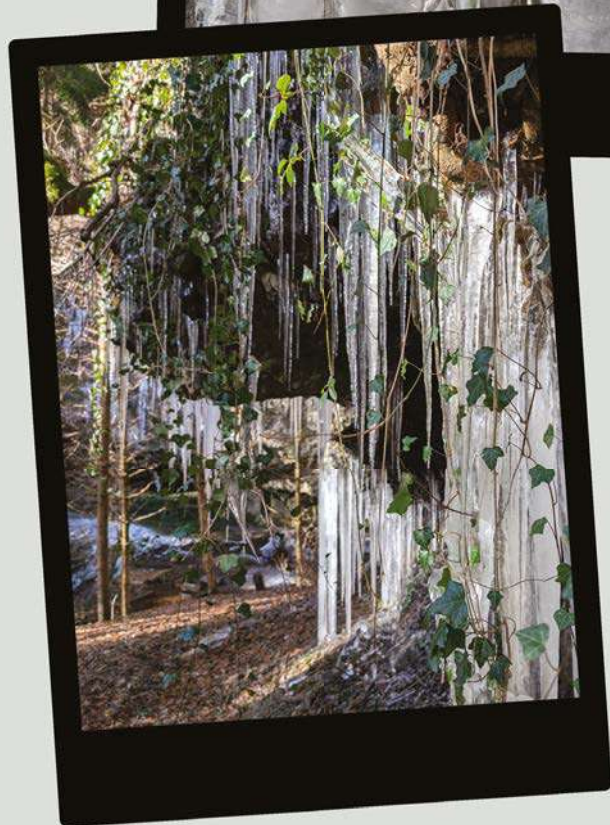
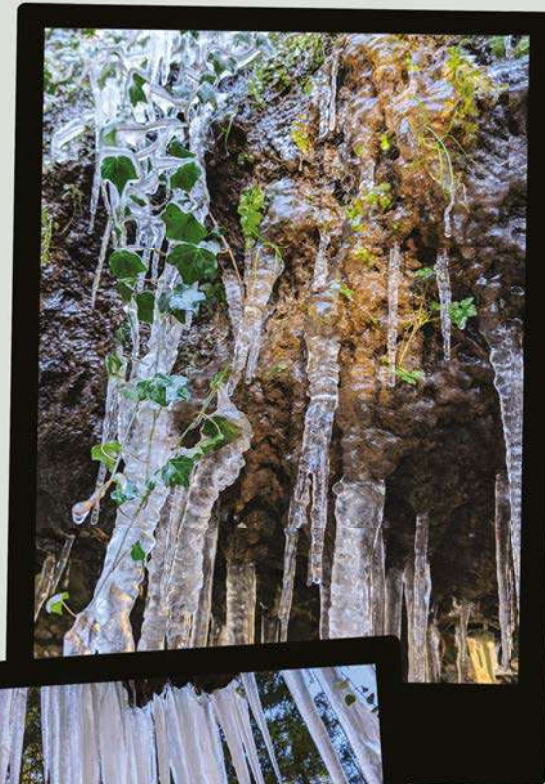




Tournemire

Bulletin Calendrier 2026



L'état, la Région
et le Département
sont nos partenaires
incontournables
pour mener à bien
nos projets



Le mot du Maire



Mes Chers Tornamirans,

Au seuil de cette nouvelle année 2026, je tiens à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité pour vous et vos proches.

L'année écoulée a montré, une fois encore, la vitalité et la solidarité qui anime notre Commune. Grâce à l'implication des associations, des commerçants, des artisans, des bénévoles et de chacun d'entre vous, notre village poursuit son développement tout en préservant son identité et son cadre de vie.

En 2026, nous continuerons à investir dans les priorités qui vous tiennent à cœur : l'amélioration des équipements publics, la mise en valeur de notre patrimoine et de notre environnement, le soutien à la vie associative et bien sûr le renforcement du lien social qui fait la richesse de notre Commune.

Ces actions, nous les construirons avec vous et pour vous. Votre participation, vos idées et votre engagement sont essentiels pour façonner l'avenir que nous souhaitons partager.

Tournemire continue d'avancer avec dynamisme et solidari-

té, malgré un contexte national marqué par des incertitudes économiques et sociales. Les années à venir s'annoncent sans doute plus exigeantes pour les collectivités locales, notamment en raison de la participation des collectivités territoriales à l'effort budgétaire de la France. Mais soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que ce ressenti soit le plus faible possible pour vous, en gérant rigoureusement

nos moyens et en maintenant un service public de proximité performant.

Notre Commune
est un lieu de vie auquel
nous sommes toutes
et tous attachés.

Notre Commune est un
lieu de vie auquel nous
sommes toutes et tous

attachés. Elle doit rester un espace où chacun se sent en sécurité, respecté et écouté. Or, ces derniers mois, nous avons été confrontés à des actes répétés d'incivilité : dégradations, nuisances et comportements irrespectueux. Ces faits, au-delà du désagrément qu'ils causent, fragilisent le vivre-ensemble et engendrent des coûts pour la collectivité.

C'est pourquoi, après réflexion et concertation, nous avons

pris la décision de mettre en place un dispositif de vidéo protection sur certains espaces stratégiques. Cet outil, strictement encadré par la loi, n'a pas vocation à surveiller chacun d'entre nous, mais à protéger nos lieux de vie, à dissuader les incivilités et à apporter un soutien précieux aux forces de l'ordre lorsque cela s'avère nécessaire.

La mise en place de la vidéo protection constitue donc une réponse proportionnée et nécessaire pour préserver la tranquillité publique et protéger le cadre de vie auquel nous tenons tous.

Nous poursuivrons également nos projets d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie. Ces réalisations ne seraient pas possibles sans le soutien indéfectible des services de l'Etat, de La Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département, que je tiens à remercier sincèrement pour leur accompagnement constant.

J'ai également une pensée émue pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année. Leur souvenir reste présent dans nos cœurs et dans notre mémoire collective.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement les élus, les agents communaux, les associations, les commerçants, les artisans, les bénévoles et chacun d'entre

vous pour votre engagement, votre confiance et votre attachement à notre Commune.

Ensemble, continuons à avancer avec détermination, responsabilité et espoir et faisons de Tournemire un territoire solidaire, dynamique et accueillant.

Très chaleureusement à vous,

Prenez bien soin de vous et des vôtres !

Martine PANI

« Tournemire, c'est avant tout une histoire de cœur, de solidarité et d'attachement à notre territoire. Merci à toutes celles et ceux qui la font vivre au quotidien ».

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et Nous

Depuis 2016, nous œuvrons pour faire d'Auvergne-Rhône-Alpes, la grande région des territoires. Pour nous, il n'y a pas de petites ou de grandes collectivités. Toutes méritent d'être accompagnées et soutenues par la Région. Dès que les élus locaux, les maires au premier chef, mais aussi les présidents d'EPCI et de Départements, nous sollicitent pour les aider à réaliser leurs projets, nous faisons le maximum pour répondre présents à leurs côtés. C'est d'abord une question d'équité. Accompagner nos collectivités, c'est aussi proposer aux élus locaux des dispositifs simples, clairs et souples pour soutenir des projets concrets. Ils savent mieux que personne le frein que représente la lourdeur et la complexité des procédures administratives dans notre pays. Nous avons fait le choix de soutenir des projets concrets, en met-



tant en place des dispositifs faciles d'accès qui sont adaptés aux enjeux spécifiques que rencontrent chaque territoire : communes rurales, villes moyennes, intercommunalités ou grandes métropoles. C'est le sens de notre soutien à Tourne-mire avec la valorisation de l'accueil touristique dans le village pour les autocars, mais aussi l'aménagement de l'esplanade de la mairie et la rénovation de la maison d'artisans d'art. Pour les années qui viennent, nous avons la conviction que la revitalisation de nos centres-bourgs et la défense de nos villages ruraux doivent être une priorité. A travers ces quelques mots, nous tenons à vous assurer que la Région sera toujours à vos côtés pour qu'ensemble, nous fassions rayonner Tourne-mire et tout le Cantal.

Fabrice PANNEKOUCKE,
Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Laurent WAUQUIEZ,
Conseiller spécial de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Mot de bienvenue à nos nouveaux habitants !

Bienvenue chez vous !

Toute l'équipe municipale est ravie de vous accueillir parmi les habitants de notre Commune. Que vous veniez de tout près ou d'un peu plus loin, nous espérons que vous trouverez ici un lieu où il fait bon vivre, échanger et s'impliquer.

Notre village se veut à taille humaine, animé par une vraie vie locale : associations, commerces, événements culturels et moments conviviaux tout au long de l'année.

N'hésitez pas à participer à la vie de la Commune, à venir rencontrer vos voisins lors des animations, ou à pousser la porte de la Mairie pour toute question ou simplement pour dire bonjour.

Nous vous souhaitons une belle installation et beaucoup de bonheur dans votre nouveau chez vous.



Michel et Patricia Solé



Tristan Delbos



Pierre Monier



Géraldine Lagarrigue et Georges Salaün



Bruno et Brigitte Lecante

Les collégiens de 5^e du Collège du Méridien de Mauriac en randonnée et au service des randonneurs

Au printemps dernier, les élèves de 5^e du collège du Méridien ont parcouru à pied le sentier reliant Tournemire au Col de Legal.

Accompagnés de leurs professeurs, ils ont, non seulement, découvert la richesse et la beauté de nos paysages, mais ils ont aussi contribué à un travail utile à tous : le balisage du chemin.

Cette expérience, menée en plusieurs groupes, a été pour eux l'occasion de vivre des moments d'entraide, de dépassement de soi et de partage, dans un cadre naturel qu'ils ont appris à mieux connaître.

Grâce à leur investissement, il est désormais possible de suivre sans difficulté le sentier depuis Tournemire jusqu'au Col de Legal. Le travail de balisage sera complété l'an prochain pour le trajet retour, afin de garantir un confort optimal aux futurs marcheurs.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les enseignants et les élèves pour cette belle initiative qui valorise notre patrimoine naturel tout en favorisant l'éducation à l'effort collectif et au respect de l'environnement.

Un grand bravo à Tous !



Retour en images sur 2025 !

Noël au Village Décembre 2024 :
Repas festif et Marché de Noël



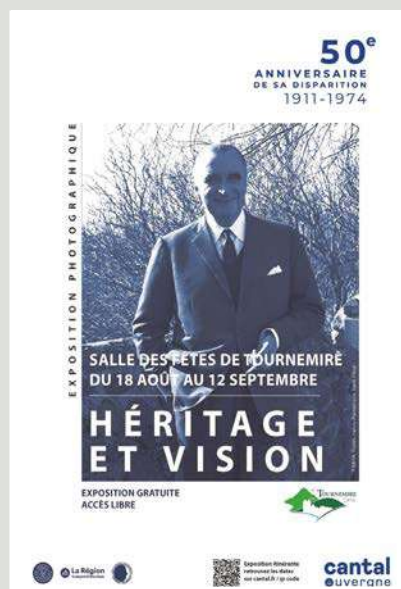
HOMMAGES ET SOUVENIRS :

Commémorations du 19 mars, 8 mai et 11 novembre



ENTRE SPORT ET CULTURE : les derniers événements de la Commune

EXPOSITION ET CONFÉRENCE GEORGES POMPIDOU EN PRÉSENCE DE MATHIEU FLONNEAU



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DE RUGBY DE SAINT-CERNIN



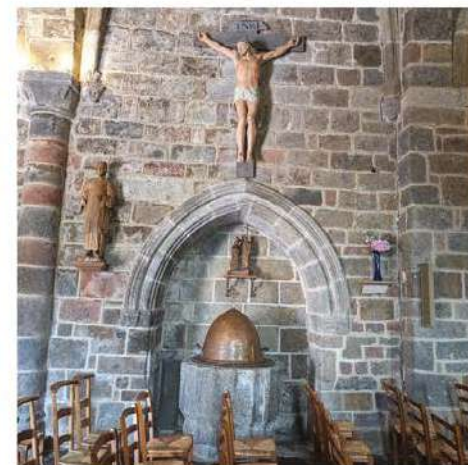
JOURNÉE DÉDICACES



PATRIMOINE VIVANT : l'Eglise Saint-Jean-Baptiste se refait une beauté

Un nouvel atout pour nos
Associations :

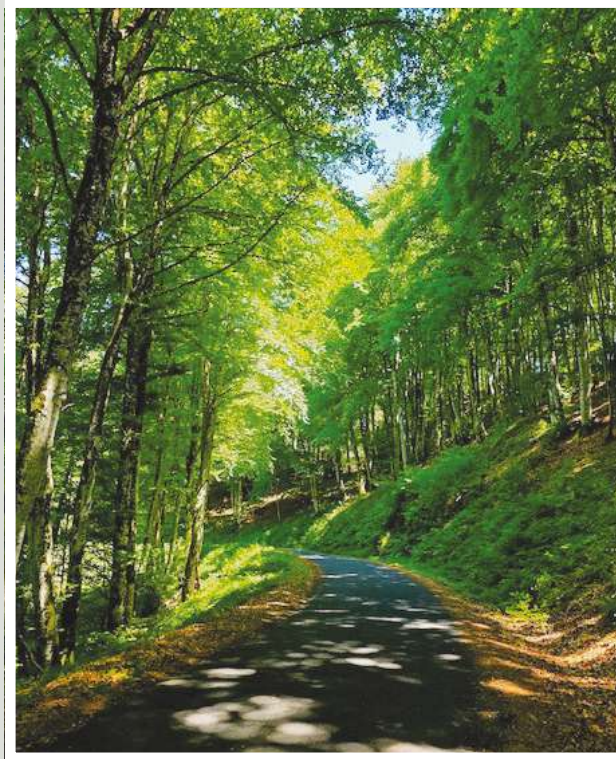
LA COMMUNE REÇOIT UN BARNUM
DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



TOURISME

Retour sur une saison d'été haute en couleurs... et cap sur la prochaine !

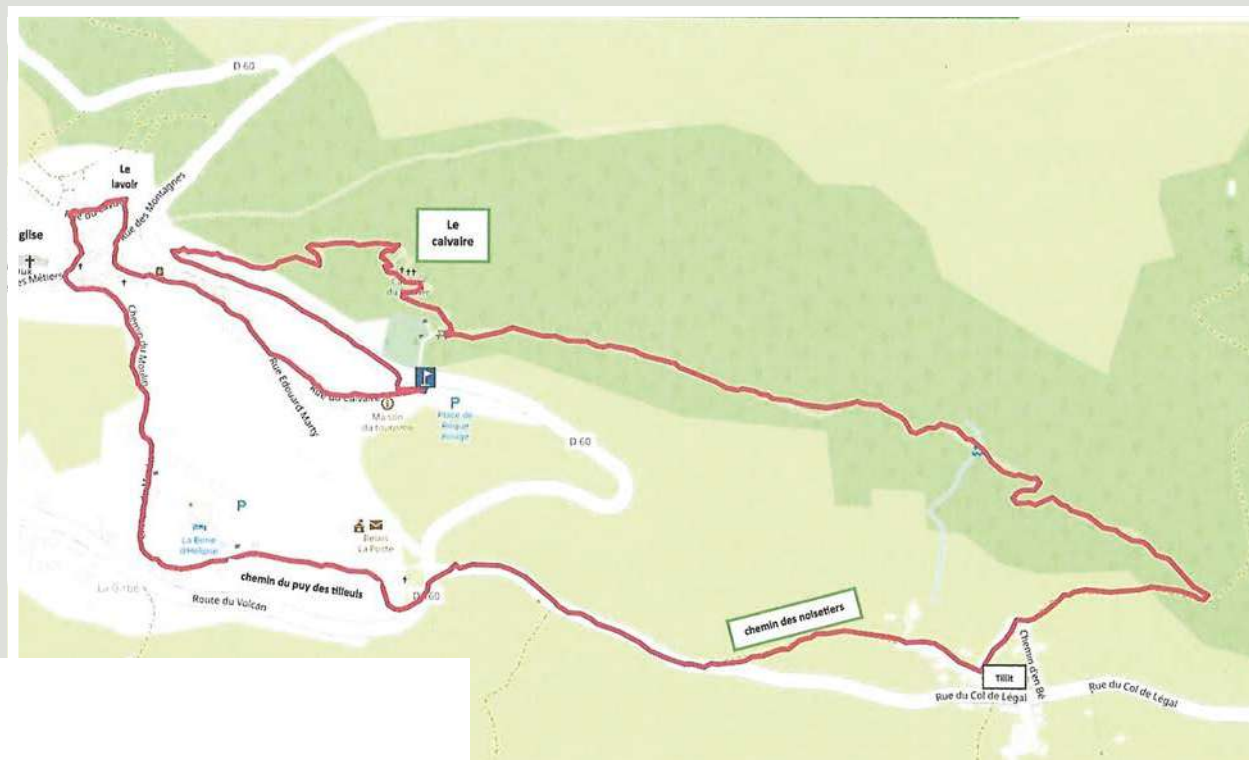
Malgré un contexte national marqué par la prudence des ménages et une météo particulièrement chaude, le Département du Cantal et Tournemire ont su tirer leur épingle du jeu durant la saison estivale. La fréquentation s'est maintenue, avec des pics liés aux événements, des séjours plus courts et une clientèle principalement francilienne. Tournemire reste une destination incontournable et enregistre une hausse de fréquentation de 8 %. L'horodateur a comptabilisé 7008 véhicules au 30 septembre 2025 contre 6450 véhicules en 2024. Le Château d'Anjony a, quant à lui, accueilli 15000 Visiteurs.



Le Petit Tour de Tournemire

Niché au cœur des monts du Cantal, notre village est une véritable pépite accrochée à flanc de colline, dominant la verdoyante Vallée de la Doire dans un cadre préservé. Classé parmi Les Plus Beaux Villages de France, Tournemire séduit par la richesse de son patrimoine et la beauté de sa nature intacte, que l'on découvre au fil des sentiers ombragés ou depuis le calvaire, offrant un panorama exceptionnel. Nous avons récemment balisé un nouveau circuit au départ du parking, une belle idée de balade accessible à tous : un parcours de 3,5 km seulement, avec un dénivelé modéré.

Un grand merci à Martin pour son aide précieuse dans la réalisation de ce projet.

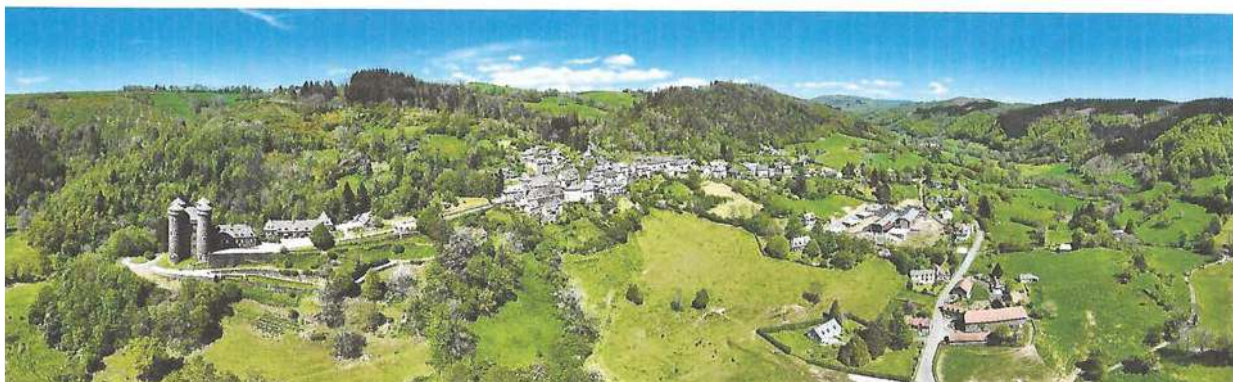


3.57 km
57 mn
maxi 865m
mini 757m

FFRandonnée



Une boucle au départ du parking de Tournemire (balisage bleu) afin de partir à la découverte de ce bourg classé « Plus beaux villages de France » et de son écrin de verdure. Bonne marche à vous !



L'Atelier du Vieux Four

Un immense merci à tous les artisans d'art qui ont fait vibrer l'Atelier du Vieux Four à Tournemire durant toute la saison estivale. Grâce à leur passion, leur savoir-faire et leur bonne humeur, l'atelier s'est transformé en un véritable lieu de découvertes, de rencontres et de partage.

Céramistes, créateurs, sculpteurs, peintres, photographes, artisans du textile, du bois ou du métal... chacun a apporté sa touche unique et a enchanté visiteurs et habitants.

Alors que l'hiver approche, nos artisans se préparent déjà avec enthousiasme pour une nouvelle saison pleine de créativité! De beaux projets, des démonstrations et encore plus de moments conviviaux vous attendent l'année prochaine.

Merci à eux, merci à vous, et à très vite pour la suite de cette belle aventure artisanale au cœur de Tournemire !



Nos pétanqueurs fidèles

Cette année encore, nos pétanqueurs ont fait rayonner la convivialité et l'esprit sportif au sein du village. Toujours présents sur le terrain, qu'il fasse chaud ou frais, ils se retrouvent avec bonne humeur pour partager leurs parties animées et leur passion commune. Leur assiduité et leur camaraderie font vivre notre espace de loisirs et contribuent pleinement à la dynamique du village. Merci à eux de maintenir cette belle tradition et de rassembler, autour du cochonnet, plusieurs générations dans la bonne entente et la simplicité !



Le cœur battant de notre Commune : les Associations

Le Comité des Fêtes

Le Comité a célébré ses 30 ans d'existence fin novembre lors d'une soirée moules-frites animée par Gérard Delbos, clôturée en beauté par un feu d'artifice. Toujours plein d'idées, le Comité a travaillé à la création de son propre logo, inspiré de celui de la Commune, afin d'assurer une identité visuelle commune, ainsi qu'à une programmation d'événements toujours plus riche pour rassembler les Tornamirans.

A vos agendas ! Voici les projets à venir :

- 7 février : soirée crêpes et bourriols, avec une animation en occitan.
- 18 avril : causerie animée par René Tible, sur le thème « Tournemire, images du passé ».
- Printemps : une ou plusieurs après-midi jeux au « Bistro chez Jean-Mi ».
- Mai : la traditionnelle Fête des Voisins.
- Week-end du 20 juin : lancement d'une fête communale avec course de caisses à savon, soirée guinguette et les feux de la Saint-Jean.
- Et bien sûr, le retour des incontournables marchés de pays !



La traditionnelle Fête des Voisins s'est tenue le dimanche 1er juin dans l'enclos de la Mairie, rassemblant une cinquantaine de participants. Nouveauté cette année : la rencontre a pris la forme d'un déjeuner convivial, suivi d'un après-midi récréatif où chacun a pu, selon ses envies, s'adonner aux cartes, à la pétanque, au mölkky ou encore aux quilles ! Cette belle journée a marqué le coup d'envoi de la saison pour le Comité des Fêtes de Tournemire, qui a connu un renouvellement partiel de son bureau et de son équipe de bénévoles (désormais plus nombreux) lors de son Assemblée Générale du 4 avril.



Après cinq années de dévouement, Guylène Caisey a souhaité se retirer de la présidence, laissant la place à Virginie Lesueur. Le poste de secrétaire est désormais assuré par Julie Alrivie, élue suite à la démission de Margaux Trin, tandis que la fonction de trésorière reste entre les mains de Chrystel Cadoz-Pourpuech.

Les marchés de pays ont animé l'été à partir du 9 juillet, chaque mercredi dans l'enclos de la Mairie jusqu'au 6 septembre. La programmation musicale, plus variée que jamais, a accueilli Peyo, Les Amis de la Musique, Les Vieux Léon et PepperMint: de la couleur, des saveurs et beaucoup de bonne humeur ! Cette saison estivale 2025 s'est révélée être un excellent cru, avec une fréquentation en hausse.



Reppas de l'ACCA



Fête des voisins



Fête des FNACA

Zoom sur les temps forts !

La maison trin

Au rez-de-chaussée Un nouvel espace entièrement consacré aux artisans d'art a ouvert ses portes début juillet. Ce lieu est l'aboutissement d'un projet mené par la Municipalité depuis l'acquisition de la Maison Trin, ancienne boulangerie du Village « La Nine ».

A l'Etage Un charmant appartement de 40 m² a été aménagé. Il accueille désormais des locataires à l'année.



La boulangerie de la Nine

En réalité, on sait bien peu de choses sur la boulangerie de la Nine et ses origines.

Un lieu de mémoire On observera que le bâtiment borde l'espace central de l'ancien village de Tournemire : la place de l'église.



Parcelle 54
du plan
cadastral de
1823

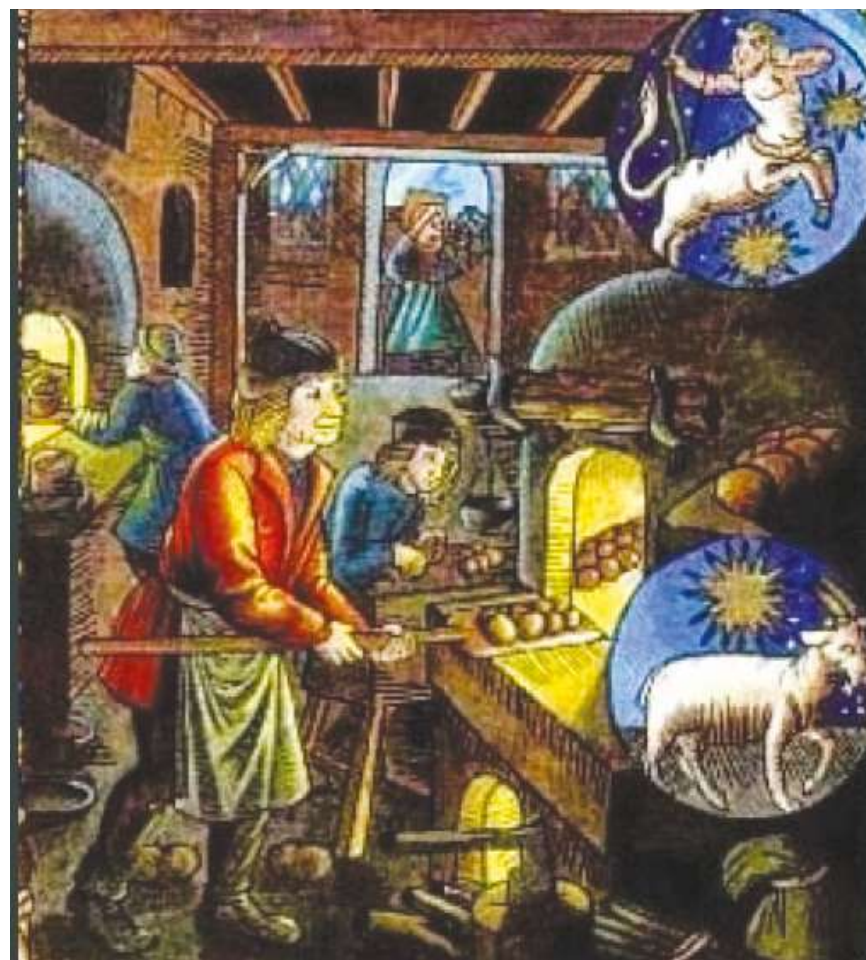
A quelques pas, se trouvait le cimetière, déplacé en 1871. Tout près, la Croix des Croisades (datée de 1781). Il n'est pas impossible qu'elle se soit trouvée dans le vieux cimetière ou en bordure de celui-ci. Elle était à la fin du XIX^e siècle l'objet d'une dévotion particulière. Près du chevet de l'église, prendra place en 1922, le Monument aux morts, en pierre de Volvic. Il sera déplacé près de l'ancienne forge. On aura compris que nous sommes ici dans un espace mémoriel important.

Mais n'oublions pas la vocation économique.

Cette place était aussi un lieu de commerce depuis le Moyen Âge, qui voyait les troupeaux, essentiellement ovins, converger vers cet espace pour gagner les montagnes, sous la protection des seigneurs de Tournemire, moyennant péage. A la descente (davalada), à l'automne, on y tenait un important négoce.

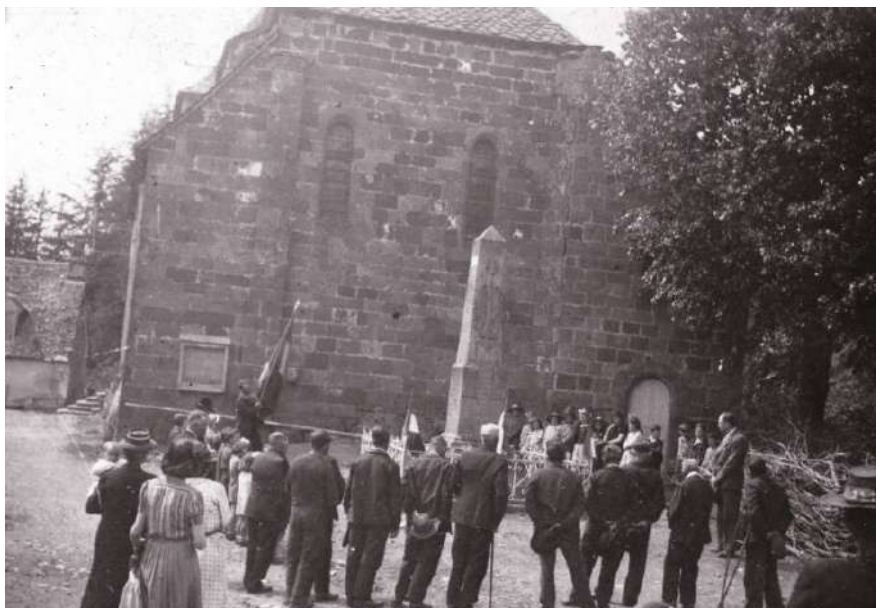
Lors des foires, les bovins, caprins, ovins, changeaient de mains, là; alors que les porcs étaient négociés sur la place voisine du Suquet.

On notera la présence d'anneaux (mur de l'église et tilleul) qui soutenaient des câbles métalliques auxquels on attachait les vaches lors des foires les plus récentes (lundi après le 24 juin et le 30 dé-



Calendrier des bergers XV^e siècle

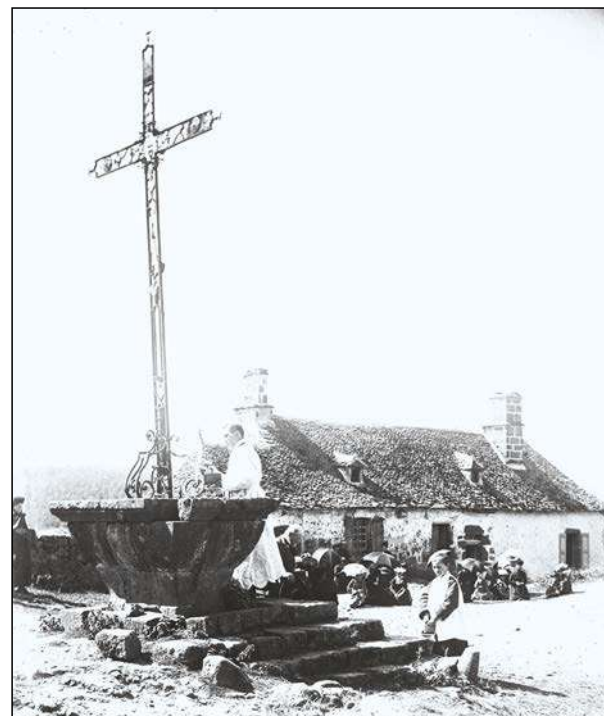
**Recherches et rédaction
réalisées par René Tible**



cembre). La rue des Métiers rappelle qu'il y avait là, sabotier, tisserand, aubergiste, épicier. Deux boulangeries se faisaient face dont celle qui nous intéresse, tenue par la famille Frayssinier, la Nine et son frère Marius.

Complémentarité: moulins et fours à pain Une complémentarité s'était dessinée, depuis les temps les plus anciens, autour du ruisseau de Tournemire: en effet l'époque médiévale avait vu la création d'un four au bas de la demeure du Nanet dans le quartier appelé de Bourgoigne¹. Était-ce le four banal des Tournemire ?

On voit aujourd'hui encore le dessin de la voûte du four sur le mur pignon ouest de la noble demeure. Le cadastre napoléonien indique très clairement par une demi-sphère accolée à ce mur la présence du four. L'état de ruine et la nécessité d'aménager des places de stationnement ont sans doute hâté sa disparition. L'intérieur du fournil, par ses dimensions, son architecture imposante, la magni-



*Le Monument aux morts et la Croix des Croisades.
Photo Delzangles,
Collection privée.*



fique cheminée, donne à penser que nous avons là un bâtiment qui relevait de quelque seigneurie.

Plus bas, à cheval sur le ruisseau, le cadastre de 1823 indique la présence d'un moulin avec sa réserve, qui à la fin du XVIII^e siècle



est hors d'état de fonctionner, ce qui ne l'empêche pas d'être vendu (le dix pluviôse de l'an cinq, soit le 29 janvier 1797) par un certain Pierre Paul Thoury, cultivateur à Tournemire au citoyen Jean Tournemire, savetier, locataire à Pouchou. Il s'agit d'un « petit moulin [...] joignant la place publique, sans

mule (pour meule) ny carmol (meule fixe) depuis longues années ». Le prix est de 1150 livres.

On comprend que la proximité du moulin et du fournil qui nous intéresse aujourd'hui constitue une facilité. Mais il faut attendre 26 années pour trouver la preuve d'un four à l'emplacement de la boulangerie. Dans le cadastre de 1823 apparaît très distinctement la forme caractéristique d'un four. Il appartient alors au « sieur de Lautoin, marquis d'Anjony » ; il est désigné comme « four » dans la matrice cadastrale.

De l'autre côté du ruisseau (rive droite) se trouve une grange (en ruine présentement). Elle a appartenu au boulanger et servait à entreposer le bois pour chauffer le four et remiser l'âne qui servait au transport du bois. Une délibération municipale concède le petit pré pentu² proche de Rocabade au boulanger, pour la pâture de son âne. Face au village de Tournemire un bois se nomme du « Boulanger ». S'agissait-il du bois où venait s'approvisionner l'artisan ?



Que dire du four en briques ? Il porte l'inscription « Flochet fils Aîné, constructeur breveté, Poitiers ». Il est chauffé au bois et constitue à l'époque un matériel de qualité. (Début de fabrication des fours Flochet en 1890)

Au sujet de la publicité « Chocolat Menier » La boulangerie de Tournemire en faisait mention sur son mur ouest. La société Menier Chocolate³ (en français: Chocolat Menier) est une entreprise fondée en 1816 par Antoine Menier en tant que fabricant de produits pharmaceutiques à Paris à une époque où le chocolat était utilisé comme produit médical⁴. En 1825, Jean Menier acquiert le moulin de Noisiel, site à l'origine de la création d'une usine pour la fabrication industrielle de chocolat.

Nous disposons de peu d'éléments pour arriver **aux années 1960**.



La boulangerie est alors tenue par la Nine. De quel prénom est-il le diminutif ? Antonine, Justine... Le pain n'est plus fabriqué dans le four⁵ Flochet. Il est produit à St Cernin par le frère de la Nine, Marius, boulanger au chef-lieu. Nous avons le souvenir de sa jeep Willys, probablement issue du débarquement de Normandie ou du plan Marshall, franchissant à toute vitesse les congères, chargée de paniers odorantes qui venait approvisionner les rayons de la Nine, le dimanche matin, avant la fin de la grand-messe.

La cotsa⁶ fût-elle pratiquée à Tournemire ? On a fendu au préalable une tige de noisetier sur la longueur, en conservant une

poignée à une extrémité. Le boulanger conserve la partie mâle, avec la poignée. Le client conserve l'autre partie, femelle. A chaque fourniture d'un pain, on rapproche les 2 parties et on pratique une encoche sur les deux éléments réunis. En fin de mois, on totalise les encoches et le client paye ce qu'il doit, sans contestation possible par l'une ou l'autre partie.

La Nine disposait d'un petit jardin, grand comme un mouchoir, en contrebas du Suquet. Il n'était pas rare que l'on entende, venant du Suquet, quelque demoiselle qui avait trouvé porte close à la boulangerie crier avec force : « Nine, je voudrais du pain ». Et la réponse d'en bas, ne tardait pas : « Je suis au jardin, petite, mais je vais remonter te le donner, je finis d'arroser les carottes » Un voisin facétieux, un jour où la Nine était à son jardin, apposa un panneau sur la porte de la boulangerie : « Je suis absente : je suis constipée ».⁷

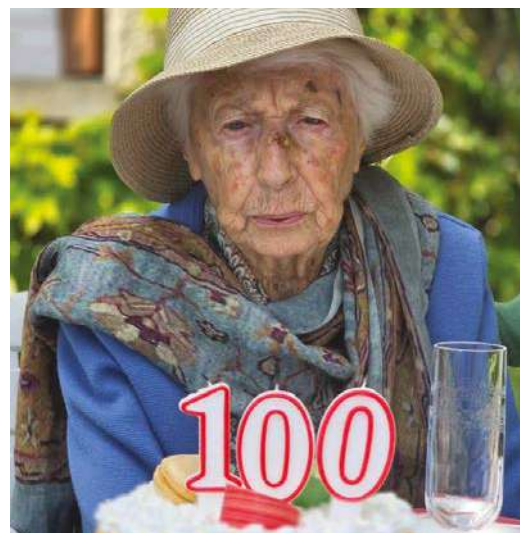


² Où l'on avait bien failli déplacer le cimetière en 1870. ³ Ces informations ont été recueillies sur le site Wikipédia. ⁴ Les tablettes ont été fabriquées à partir de 1856. ⁵ Daudet en aurait peut-être tiré une des « Lettres de mon moulin » ⁶ L'encoche, en occitan. ⁷ Plus sérieusement, le pain est évoqué à deux reprises dans le passé tornamiran : Roger Grand. « Une race, un château, Anjony » page 68. Aurillac. 1951 et René Tible. « une consommation de pain contestée... ». Revue de la Haute-Auvergne. Page 117. 1993.

Une centenaire honorée à Tournemire



C'est avec une grande joie que le Maire, Martine Pani, a félicité Madame Broc, qui a célébré ses 100 ans au mois de juin. Entourée de sa famille, la centenaire a vécu un moment riche en émotions et en souvenirs. Cette rencontre chaleureuse a permis d'honorer une vie bien remplie et de partager un instant convivial marqué par la bienveillance et la bonne humeur.



Bistro Chez Jean-Mi

Une belle inauguration du Bistro Chez Jean-Mi s'est tenue en présence de Bruno Faure, Président du Conseil Départemental du Cantal et Conseiller Régional délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de Martine Pani, Maire de Tournemire, de Jamel Belaidi, Président du Syndicat Mixte du Lioran et Conseiller Départemental, ainsi que d'autres élus des communes voisines.

Souhaitons que ce lieu devienne ou plutôt redevenue un véritable espace de convivialité, propice aux échanges, aux rencontres et aux moments de partage. A nouveau, le cœur du village s'anime : l'arôme du café chaud, le tintement des verres et les éclats de rire autour du comptoir redonnent vie à ce lieu emblématique. Plus qu'un simple café, le Bistro du Village, c'est un peu la maison de tout le monde. Après sa



grand-mère Jeanne et sa mère Monette, Jean-Michel Peyral perpétue fièrement la tradition familiale. Depuis juillet 2025, il a rouvert ce commerce fermé depuis 2021, tout en poursuivant son métier de photographe. Merci à cette belle famille de nous rappeler qu'un lieu n'a d'âme que par les gens qui le font vivre. Prenez le temps de profiter de la superbe vue sur la Vallée de la Doire en savourant une pause gourmande sur la terrasse, Place du Suquet, et découvrez dans la salle les magnifiques clichés de cet enfant du pays.

Deux distinctions pour deux Etablissements de Tournemire

LE RESTAURANT « LA PETITE GRANGE »

Une nouvelle année placée sous le signe de la gourmandise, couronnée pour la troisième fois consécutive par l'obtention de la plaque rouge du Bib Gourmand. Cette distinction vient saluer le talent du Chef Tony Delsouc ainsi que le professionnalisme de toute son équipe en cuisine et en salle. Félicitations !

L'HÔTEL SPA ET RESTAURANT « LA BORIE D'HÉLIPSE »

Classé 4 étoiles depuis juin, l'Etablissement s'est également distingué lors de la 8^e édition des Trophées des Entreprises du Cantal, organisée par la CCI et le journal La Montagne, avec le soutien du Département du Cantal et d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, en remportant le prix « Coup de Cœur du Public ». Une belle reconnaissance pour l'histoire familiale portée par Thomas BOYER, responsable de l'Etablissement et pour l'esprit d'entreprise de ses parents. Félicitations à toute l'équipe ! Olivier Cloteau remporte la première sélection Grand Sud-Ouest de la 17^e édition du Trophée Masse sous la présidence de Sébastien Faramond sur le salon Expotel. Félicitations à Olivier et à son commis Arthur.

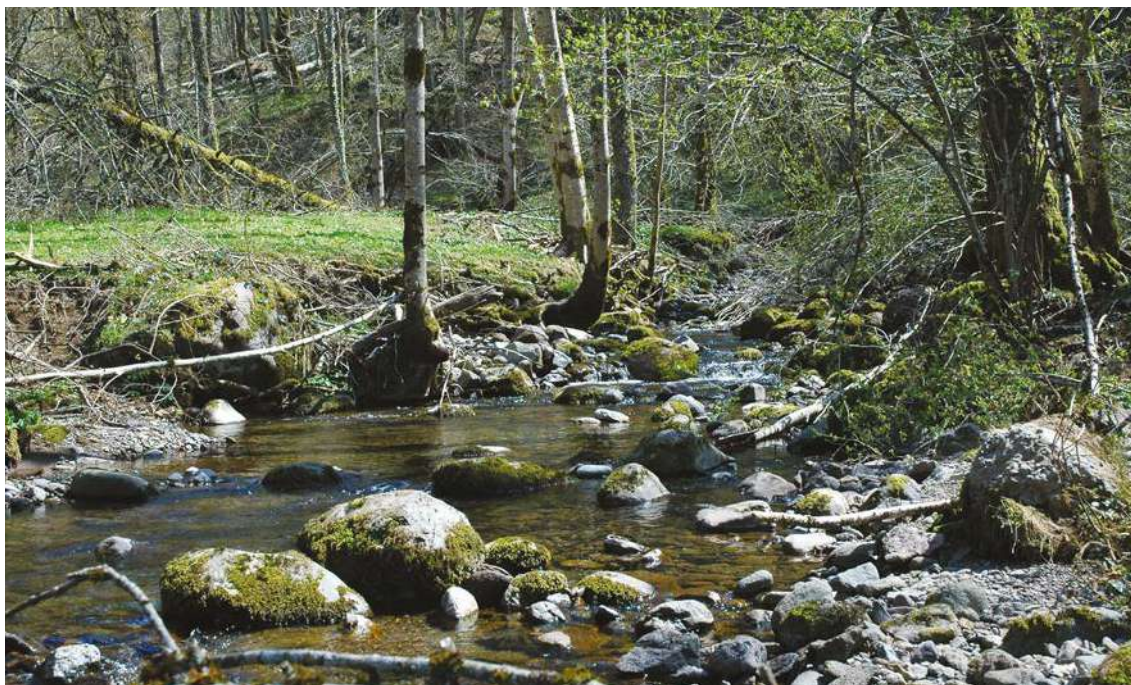


Projets réalisés en 2025 et en cours de finalisation

LE SIVU DE LA DOIRE

La saison estivale a été marquée par une importante crise de sécheresse, entraînant une pénurie d'eau et, par conséquent, des restrictions et une limitation des usages. A partir du 11 août, il a donc été nécessaire de recourir au citernage, avec environ 100 m³ d'eau par jour injectés dans le réseau depuis la station de Cros, afin de soulager le forage de Passou. Grâce à cette mesure, une rupture d'alimentation a pu être évitée. La gestion de cette crise a toutefois engendré un coût élevé: 12 000 pour le seul transport, sans compter le prix de l'eau elle-même. Cette situation, bien que préoccupante, n'a malheureusement plus rien d'exceptionnel. L'Agence de l'eau Adour Garonne et l'ARS prévoient en effet une diminution de près de 30 % des ressources en eau dans les vingt prochaines années. S'il devient urgent d'identifier une ressource supplémentaire, une prise de conscience collective reste tout aussi essentielle. Chacun a la responsabilité d'adopter des comportements permettant d'économiser l'eau potable en modifiant ses habitudes. Le secteur agricole, notamment, doit envisager des alternatives à l'usage de l'eau du réseau et se tourner, lorsque cela est possible, vers des

fontaines ou des captages hors réseau syndical pour l'abreuvement des animaux. Les communes membres du SIVU de la DOIRE ont également un rôle à jouer en mettant en place des points de prélèvement communaux, à l'image de la réserve incendie de Tournemire ou de la fontaine de Girgols. L'eau est une ressource vitale: aimons-la, protégeons-la et économisons-la.



TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Syndicat départemental d'énergies du Cantal a réalisé des travaux sur le réseau d'éclairage public du bourg, devenu ancien, afin de limiter les pannes récurrentes et d'améliorer la qualité du service.

SÉCURISATION DE L'ACCÈS AU CALVAIRE

L'entreprise Breuil est intervenue pour procéder au nettoyage et à l'abattage d'arbres, sous le contrôle de l'ONF, afin de sécuriser l'accès au Calvaire.

CHANGEMENT DE FOURNISSEUR DE GAZ

La Commune a opté pour un changement de fournisseur, passant d'ANTARGAZ à VITOGAZ. Cette transition, qui inclut le remplacement de la cuve, permettra de diviser par trois le coût pour la Commune et pour les locataires.

INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée sur le parking visiteurs. Cette mise en place a été financée, en grande partie, par le SDE, les frais de raccordement quant à eux restent à la charge de la Commune.

RESTRUCTURATION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

• **Procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon.** Dans le cadre de la procédure de reprise des concessions, le groupe ELABOR a effectué une visite pour un premier constat de l'état d'abandon. Cette intervention a permis d'établir une liste des tombes susceptibles de relever légalement de cette procédure. Nous avons donc procédé à des périodes d'affichages au Cimetière et en Mairie et nous tenons à vous rappeler qu'à l'issue de l'accomplissement de ces démarches a débuté le délai légal d'un an prévu à l'article R2223-18 du Code général des collectivités

territoriales. Dans un second temps, et après l'expiration de ce délai d'un an (débutant à l'issue des périodes d'affichages), lorsque la concession est toujours en état d'abandon, un second constat contradictoire devra donc être réalisé et devra donner lieu à un nouveau procès-verbal, dressé par le Maire ou son délégué, dans les mêmes formes que le premier.

• **Régularisation des sépultures sans titre de concession.** La procédure visant à identifier et régulariser les sépultures dépourvues de titre de concession est désormais achevée. Un arrêté de reprise en terrain commun a été pris pour quatre sépultures : n° 32, 33, 34 et 61 (familles Aleyrangues, Lherm et Brousse).

VENTE DE LA MAISON PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

La Maison appartenant à la Communauté de Communes du Pays de Salers, initialement louée à des Artisans d'Art, a été vendue par celle-ci. C'est un sculpteur sur pierre et fabricant d'objets en lave émaillée qui s'est porté acquéreur : un nouvel habitant pour la Commune.

MISE AUX NORMES ÉLECTRIQUES DES LOGEMENTS COMMUNAUX

L'entreprise Vidal Chevalier a réalisé la mise aux normes de l'installation électrique de l'ancien Presbytère, un des logements communaux occupé. La mise aux normes des deux logements restants sera réalisée en 2026.

Travaux à finaliser et projets à venir :

TRAVAUX COMMUNAUX

» Des travaux de couverture seront prochainement réalisés sur le logement de l'ancien presbytère, à la suite d'un dégât des eaux survenu lors d'épisodes de fortes pluies. Par ailleurs, une intervention est également prévue sur le faîtage de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste.

» La réfection des voiries communales de Belvès, Marcenat et La Calmette est programmée pour l'exercice 2026.

PROJETS À VENIR

» Mairie - La Municipalité étudie actuellement la possibilité de relocaliser la Mairie afin d'améliorer l'accessibilité des services publics pour tous les habitants. Dans ce cadre, l'acquisition d'une maison située en plein centre bourg est envisagée. Cette option permettrait d'installer la Mairie au cœur de la Commune, dans un lieu plus visible, plus fonctionnel et plus facilement accessible. Une étude plus approfondie sera menée dans les prochains mois avant toute décision définitive.

» Concernant la croix du Calvaire, celle-ci devait être remplacée avant la saison estivale mais le sera en définitive au printemps. La réfection du porche de l'Office de Tourisme a été réalisée.

» Agrandissement du parking visiteurs: un projet utile à tous

Chaque été, la Commune fait face à une hausse importante de fréquentation, rendant parfois le stationnement difficile. Pour répondre à ce besoin croissant, la Municipalité envisage d'agrandir le parking visiteurs. Cette extension permettra d'augmenter le nombre de places et de mieux répartir les véhicules à proximité du centre. L'objectif: rendre l'accueil plus agréable et faciliter le quotidien de nos habitants.

» La Commune mène par ailleurs une réflexion concernant le stationnement dans le haut du bourg. Des solutions adaptées sont actuellement à l'étude afin de garantir aux résidents un accès facilité et sécurisé à des places de stationnement au quotidien.

» Église Saint-Jean-Baptiste

Dans le cadre de la sauvegarde de notre patrimoine, nous procéderons durant l'année 2026 à la restauration de la scène du miracle de la Sainte Épine située dans la chapelle sud.

» Parcours d'interprétation de notre patrimoine

La Commune projette de mettre en place un parcours d'interprétation composé de panneaux explicatifs, disposés au gré d'un cheminement à travers le village. Ce circuit offrira aux visiteurs une découverte enrichissante et curieuse de notre patrimoine et des lieux qui font la singularité de notre Commune.

Actions et engagements du maire

14 décembre 2024
Sainte-Barbe à Saint-Cernin



23 janvier 2025
Vœux de La Région
Auvergne-Rhône-Alpes en présence
de Laurent Wauquiez et
Fabrice Pannekoucke à Cournon



24 janvier 2025
Remise des prix Comice Agricole Salers du Pays d'Aurillac



18 Février 2025
Assemblée Générale EPF
à Cournon



28-30 mars 2025
AG Les Plus Beaux Villages de France
à Lyons-La-Forêt



2 mai 2025
Inauguration Salon des Sites Remarquables du
Goût à Salers



11 mai 2025
Inauguration du Printemps des Arts
à Montsalvy



13 juin 2025
Signature de la Charte Qualité à Marcolès
ayant obtenu le label Plus Beaux Villages
de France



28 juin 2025
Inauguration du Multiple Rural à Fontanges



11 juillet 2025
Inauguration du Relais de Poste à Ally



13 juillet 2025
Les Montagnes Citoyennes à Malgorce



14 juillet 2025
Invitation à la Préfecture d'Aurillac



1^{er} Août 2025
Vernissage de l'exposition « Dans le regard des animaux » de M. Marty



21 Août 2025
Soirée pour l'Édition 2025 du Festival
International du Théâtre de Rue d'Aurillac



30 Août 2025
Ascension du Mont Mezenc avec Bruno Faure,
Laurent Wauquiez et Fabrice Pannekoucke



6 Septembre 2025 - Forum des Associations orchestré
par la Communauté de Communes du Pays de Salers



24 septembre 2025
Trophées
des entreprises
à Aurillac



17 octobre 2025
AG de l'AMF Cantal à Saint-Flour



26 octobre 2025
Salon du livre Anglards-de-Salers



6 Novembre 2025
Vernissage de l'exposition des 120 ans du Stade Aurillacois



7 Novembre 2025
Remise des prix du Comice de Salers



18 au 20 Novembre 2025 - Congrès des Maires à Paris



18 au 20 Novembre 2025
Soirée de la Région Auvergne-Rhône Alpes



Invitation à l'Assemblée Nationale par nos Parlementaires en présence de Laurent Wauquiez et Fabrice Pannekoucke



14 décembre 2025
Spectacle «de la neige pour Noël » par Chloé Tridot au Château d'Anjony



14 décembre 2025 - Marché de Noël



Calendrier 2026

Les documents illustrant ce calendrier seront présentés avec d'autres lors de la causerie « Tournemire, Images du Passé » organisée par le comité des fêtes et animée par René Tible courant avril. Il nous a paru intéressant de vous présenter certains de ces documents accompagnés de questions...

VILLAGE JANVIER

On notera la présence de la borne Michelin positionnée à l'entrée de l'ancien pont, avant son élargissement ; en quelle année ?

MANGOUNE FEVRIER

Où a lieu l'abattage du cochon ? Deux personnages sont connus, les identifiez-vous ?

VILLAGE MARS

Des bâtiments ont disparu ou sont à l'état de ruines ; d'autres ont été modifiés ou agrandis. Lesquels ?

DANSE PLACE DE L'ÉGLISE AVRIL

Ce document figure sur le tripode de la place de l'église. Il est antérieur à 1910. Reconnaissez-vous des danseurs de la bourrée ? Qui est le cabret-taire ?

EGLISE MAI

Cette carte postale semi moderne datant des années 60 montre le mur sud de l'église supportant des consoles électriques qui ont disparu.

EGLISE JUIN

Quel est l'auteur de cette aquarelle ? Elle fait écho à une peinture murale, du même artiste, se trouvant dans la chapelle de la Sainte Epine de l'église St Jean De Tournemire.

BATTAGE DU BLÉ JUILLET

Où a lieu cette scène de battage aux fléaux ? Comment s'appelle le grand drap épais sur lequel est effectué cette opération ? Quelle plante pourrait faire l'objet du battage ?

VILLAGE AOÛT

On verra dans la causerie que des cartes semi modernes (dont celle-ci) ont inspiré les artistes peintres. Un important monument mémoriel apparaît ici. Il a disparu depuis. De quand date sa construction ? D'où vient la pierre de ce monument ? A quelle date a-t-il été déplacé ? Un bâtiment a disparu. Lequel ?

RÉMOULEUR SEPTEMBRE

Dans quel espace le rémouleur a-t-il installé son matériel ?

VUE D'ENSEMBLE OCTOBRE

Repérez-vous un bâtiment disparu ?

PHOTO MYSTÈRE NOVEMBRE

Cette photo, peut être prise un jour de communion, montre la façade d'une maison de Tournemire. La reconnaissez-vous ?

CHÂTEAU DECEMBRE

Qui sont ces deux enfants ?

**Le comité des fêtes vous donne rendez-vous pour les réponses à la causerie du mois d'avril dans la salle des anciennes écoles. D'autres documents aussi passionnants seront alors proposés et commentés. D'ici là, à vos mémoires et à vos archives !
Merci à René pour son aide précieuse.**

Janvier



			ABC
1	J	Jour de l'an	
2	V	Basile	
3	S	Geneviève	
4	D	Odilon	
5	L	Edouard	
6	M	Méline	
7	M	Raymond	
8	J	Lucien	
9	V	Alix	
10	S	Guillaume	
11	D	Pauline	
12	L	Tatiana	
13	M	Yvette	
14	M	Nina	
15	J	Rémi	
16	V	Marcel	
17	S	Roseline	
18	D	Prisca	
19	L	Marius	
20	M	Sébastien	
21	M	Agnès	
22	J	Vincent	
23	V	Banard	
24	S	François de Sales	
25	D	Conversion de Paul	
26	L	Paule	
27	M	Angèle	
28	M	Thomas d'Aquin	
29	J	Gildas	
30	V	Martine	
31	S	Marcelle	

Fevrier

1	D	Ella
2	L	Présentation
3	M	Blaise
4	M	Véronique
5	J	Agathe
6	V	Gaston
7	S	Eugénie
8	D	Jacqueline
9	L	Apolline
10	M	Arnaud
11	M	Ntr. D. de Lourdes
12	J	Félix
13	V	Béatrice
14	S	Valentin
15	D	Claude
16	L	Julienne
17	M	Alexis
18	M	Bernadette
19	J	Gabin
20	V	Aimée
21	S	Damien
22	D	Isabelle
23	L	Lazare
24	M	Modeste
25	M	Roméo
26	J	Nestor
27	V	Honorine
28	S	Romain



Mars



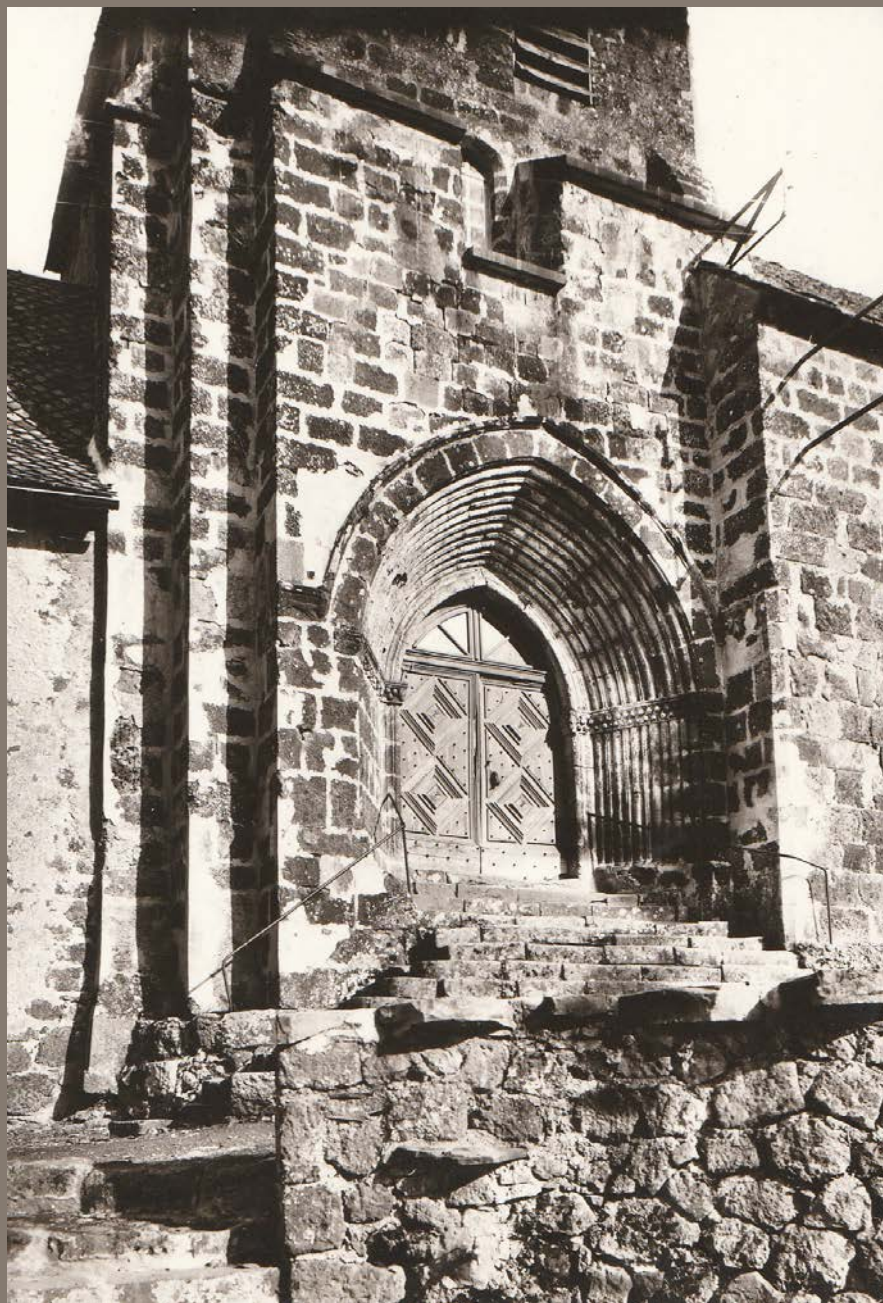
1	D	Aubin	BC
2	L	Charles	
3	M	Guénolé	
4	M	Casimir	
5	J	Olive	
6	V	Colette	
7	S	Félicité	
8	D	Jean	
9	L	Françoise	
10	M	Vivien	
11	M	Rosine	
12	J	Justine	
13	V	Rodrigue	
14	S	Mathilde	
15	D	Louise	
16	L	Bénédicte	
17	M	Patrice	
18	M	Cyrille	
19	J	Joseph	
20	V	Printemps	
21	S	Clémence	
22	D	Léa	
23	L	Victorien	
24	M	Catherine	
25	M	Annonciation	
26	J	Larissa	
27	V	Habib	
28	S	Gontran	
29	D	Gwladys	
30	L	Amédée	
31	M	Benjamin	

Avril

1	M	Hugues
2	J	Sandrine
3	V	Richard
4	S	Isidore
5	D	Irène
6	L	Paques
7	M	Jean-Baptiste
8	M	Julie
9	J	Gautier
10	V	Fulbert
11	S	Stanislas
12	D	Jules
13	L	Ida
14	M	Maxime
15	M	Paterne
16	J	Benoît-Joseph
17	V	Anicet
18	S	Parfait
19	D	Emma
20	L	Odette
21	M	Anselme
22	M	Alexandre
23	J	Georges
24	V	Fidèle
25	S	Marc
26	D	Alida
27	L	Zita
28	M	Valérie
29	M	Catherine
30	J	Robert



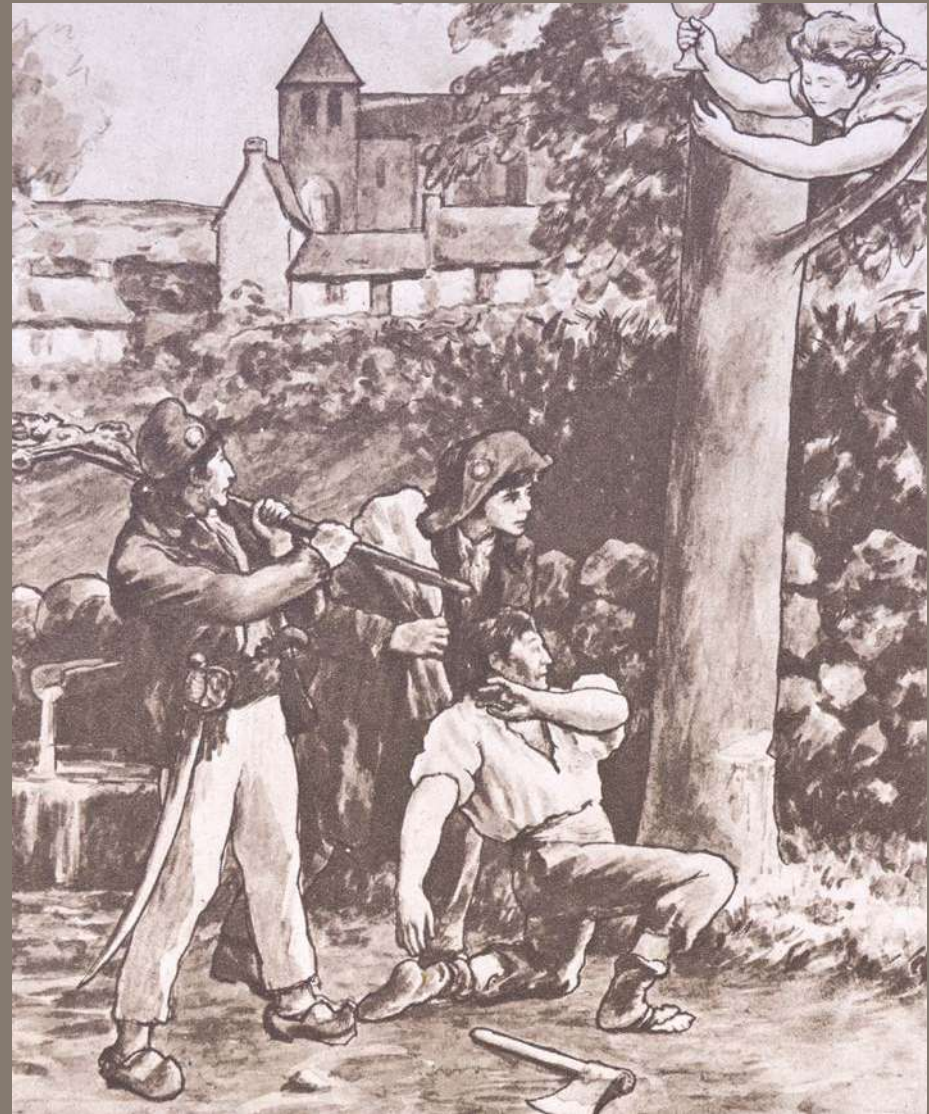
Mai



1	V	Fête du travail	C
2	S	Boris	
3	D	Philippe	
4	L	Sylvain	
5	M	Judith	
6	M	Prudence	
7	J	Gisèle	
8	V	Victoire de 1945	
9	S	Assension	
10	D	Solange	
11	L	Estelle	
12	M	Achille	
13	M	Rolande	
14	J	Ascension	ABC
15	V	Denise	
16	S	Honoré	
17	D	Pascal	
18	L	Eric	
19	M	Pentecôte	
20	M	Bernardin	
21	J	Constantin	
22	V	Emile	
23	S	Didier	
24	D	Donatien	
25	L	Pentecôte	
26	M	Bérenger	
27	M	Augustin	
28	J	Germain	
29	V	Aymar	
30	S	Ferdinand	
31	D	Visitation	

Juin

1	L	Justin
2	M	Blandine
3	M	Kévin
4	J	Clotilde
5	V	Igor
6	S	Ascension
7	D	Gilbert
8	L	Médard
9	M	Diane
10	M	Landry
11	J	Barnabé
12	V	Guy
13	S	Antoine
14	D	Elisée
15	L	Germaine
16	M	Jean François Régis
17	M	Hervé
18	J	Léonce
19	V	Romuald
20	S	Silvère
21	D	Été
22	L	Alban
23	M	Audrey
24	M	Jean-Baptiste
25	J	Prosper
26	V	Anthelme
27	S	Fernand
28	D	Irénée
29	L	Paul
30	M	Martial



Juillet



1	M	Thierry
2	J	Martinien
3	V	Thomas
4	S	Florent
5	D	Antoine
6	L	Mariette
7	M	Raoul
8	M	Thibault
9	J	Amandine
10	V	Ulrich
11	S	Benoît
12	D	Olivier
13	L	Henri et Joël
14	M	Camille
15	M	Donald
16	J	ND Mt Carmel
17	V	Charlotte
18	S	Frédéric
19	D	Arsène
20	L	Marina
21	M	Victor
22	M	Marie Madeleine
23	J	Brigitte
24	V	Christine
25	S	Jacques
26	D	Anne et Joachin
27	L	Nathalie
28	M	Samson
29	M	Marthe
30	J	Juliette
31	V	Ignace de Loyola

ABC

Aot



1	S	Alphonse	ABC
2	D	Julien Eymard	
3	L	Lydie	
4	M	Jean-Marie Vianney	
5	M	Abel	
6	J	Sauveur	
7	V	Gaétan	
8	S	Dominique	
9	D	Amour	
10	L	Laurent	
11	M	Claire	
12	M	Clarisse	
13	J	Hippolyte	
14	V	Evrard	
15	S	Marie	
16	D	Armel	
17	L	Hyacinthe	
18	M	Hélène	
19	M	Jean Eudes	
20	J	Bernard	
21	V	Christophe	
22	S	Fabrice	
23	D	Rose de Lima	
24	L	Barthélémy	
25	M	Louis	
26	M	Natacha	
27	J	Monique	
28	V	Augustin	
29	S	Sabine	
30	D	Fiacre	
31	L	Aristide	

Septembre



1	M	Gilles
2	M	Ingrid
3	J	Grégoire
4	V	Rosalie
5	S	Raïssa
6	D	Bertrand
7	L	Reine
8	M	Nativité
9	M	Alain
10	J	Adelphe
11	V	Apollinaire
12	S	Aimé
13	D	Cyprien
14	L	Roland
15	M	Edith
16	M	Renaud
17	J	Nadège
18	V	Emilie
19	S	Davy
20	D	Matthieu
21	L	Maurice
22	M	Constant
23	M	Thècle
24	J	Hermann
25	V	Côme et Damien
26	S	Vincent de Paul
27	D	Venceslas
28	L	Michel
29	M	Jérôme
30	M	Jérôme



Octobre

1	J	Thérèse
2	V	Léger
3	S	Gérard
4	D	François d'Assise
5	L	Fleur
6	M	Bruno
7	M	Serge
8	J	Pélagie
9	V	Denis
10	S	Ghislain
11	D	Firmin
12	L	Wilfried
13	M	Géraud
14	M	Juste
15	J	Thérèse d'Avila
16	V	Edwige
17	S	Baudoin
18	D	Luc
19	L	René
20	M	Adeline
21	M	Céline
22	J	Elodie
23	V	Jean de Capistran
24	S	Florentin
25	D	Crépin
26	L	Dimitri
27	M	Emeline
28	M	Jude
29	J	Narcisse
30	V	Bienvenue
31	S	Quentin

ABC

1	D	La Toussaint	ABC
2	L	Défunts	
3	M	Hubert	
4	M	Charles	
5	J	Sylvie	
6	V	Bertille	
7	S	Carine	
8	D	Geoffroy	
9	L	Théodore	
10	M	Léon	
11	M	Christian	
12	J	Sidoine	
13	V	Albert	
14	S	Marquerite	
15	D	Elisabeth	
16	L	Aude	
17	M	Tanguy	
18	M	Edmond	
19	J	Dimitri	
20	V	Cécile	
21	S	Clément	
22	D	Flora	
23	L	Catherine	
24	M	Delphine	
25	M	Sévrin	
26	J	Jacques	
27	V	Saturnin	
28	S	André	
29	D	André	
30	L	André	

Novembre



Décembre



1	M	Florence
2	M	Viviane
3	J	François Xavier
4	V	Barbara
5	S	Gérald
6	D	Nicolas
7	L	Ambroise
8	M	Thibaud
9	M	Léocadie
10	J	Romaric
11	V	Daniel
12	S	Chantal
13	D	Lucie
14	L	Odile
15	M	Ninon
16	M	Alice
17	J	Gaël
18	V	Gatien
19	S	Urbain
20	D	Théophile
21	L	Pierre
22	M	Françoise Xavière
23	M	Armand
24	J	Adèle
25	V	Noël
26	S	Etienne
27	D	Jean
28	L	Innocent
29	M	David
30	M	Roger
31	J	Sylvestre

ABC

LES SERVICES SUR VOTRE COMMUNE

Horaires d'ouverture :
lundi de 8H00 à 10H30
mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8H00 à 12H00

Adresse :
Mairie - 1, rue Edouard Marty 15310 TOURNEMIRE

Votre agence postale au service de tous !

Saviez-vous que notre Agence Postale Communale vous permet de réaliser de nombreuses opérations du quotidien, sans avoir à vous déplacer loin ?

Courrier, colis, retrait et dépôt d'argent, vente de timbres, réexpédition, procurations... une large gamme de services est à votre disposition directement au cœur du village.

Utiliser l'Agence Postale, c'est gagner du temps tout en faisant vivre un service de proximité essentiel à la Commune.

Chaque visite contribue à maintenir ce service ouvert et à renforcer la vitalité de notre territoire.



LES SERVICES SUR VOTRE COMMUNE

Nouveau service de photos d'identité disponible à Tournemire

La Mairie a le plaisir d'informer les habitants qu'un nouveau service de prise de photos d'identité est désormais disponible chez Jean-Michel PEYRAL, situé 1, Place du Suquet 15310 TOURNEMIRE.

Ce service permet de réaliser des photos conformes aux normes officielles pour vos démarches administratives :

- Cartes d'identité,
- Passeports,
- Permis de conduire,
- Et autres documents officiels.

Pratique, rapide, ce service vous garantit des clichés de qualité répondant aux exigences en vigueur.

Contact : Jean-Michel PEYRAL au 06 81 60 98 22



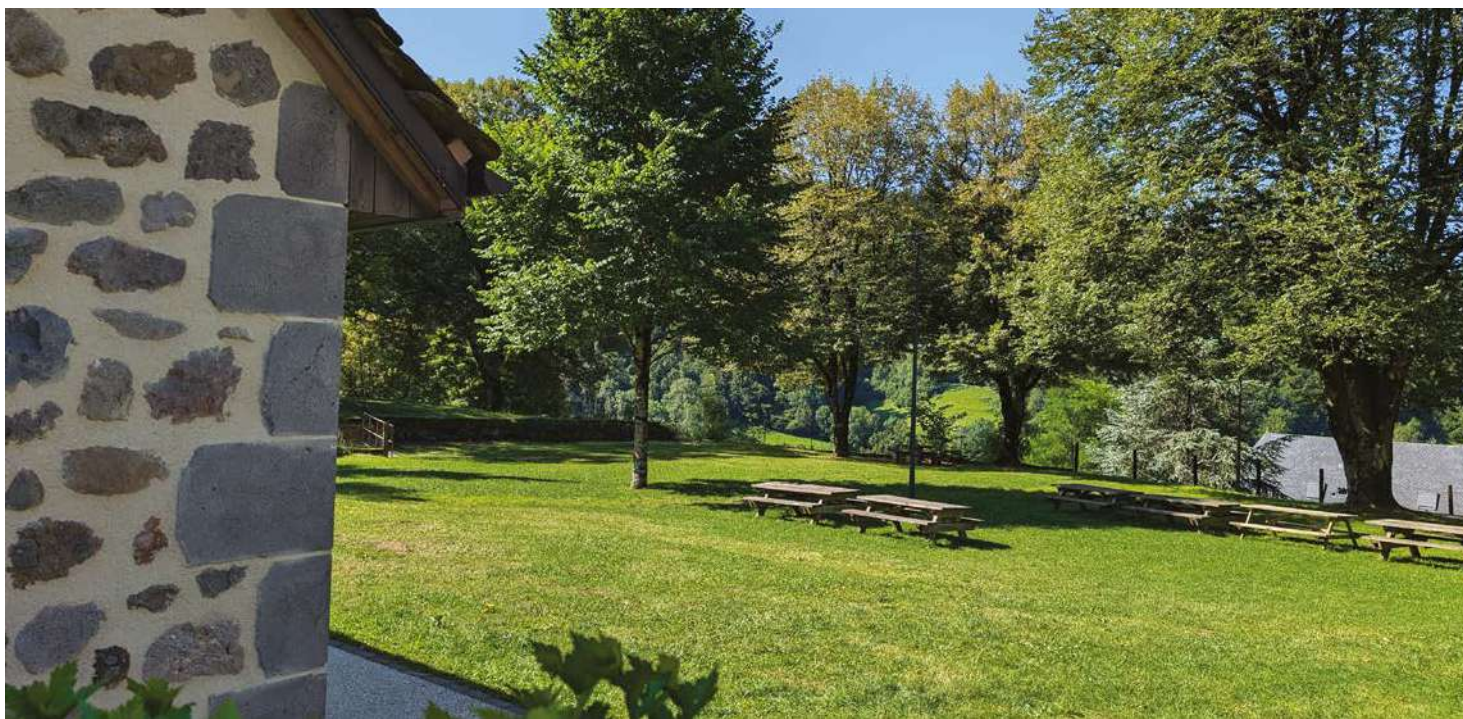
Location de la salle des fêtes



Tarifs	Week-end	jour semaine
		samedi ou dimanche
Particuliers de la commune :	150 €	75 €
Particuliers hors de la commune :	250 €	125 €
Associations de la commune :	Gratuit	Gratuit
Associations hors de la commune :	80 €	40 €
Secteur privé (Ets, CE...) :	250 €	125 €

Pour tous
renseignements
et demandes de
réservation,
Marguerite TRIN
se tient à votre
disposition au
06.85.24.26.83.
mail :
maguylou15@orange.fr

Supplément chauffage 40 €
du 1^{er} novembre au 1^{er} avril.



Informations utiles

Horaires du secrétariat de Mairie de Tournemire :

1, rue Edouard Marty - 15310 TOURNEMIRE

Téléphone Mairie: 04 71 47 61 34

Messagerie: tournemire3@wanadoo.fr

Site officiel: www.tournemirecantal.fr

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

Lundi: de 8h à 12h
Mardi: de 8h à 12h et de 13h00 à 17h
Mercredi: de 8h à 12h
Jeudi: de 8h à 12h
Vendredi: de 8h à 12h

LE MAIRE VOUS REÇOIT EN MAIRIE SUR RENDEZ-VOUS.

L'agence postale est ouverte sur les créneaux d'ouverture de la mairie sauf le mardi après-midi.

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE :

Lundi: de 8h à 10h30
Mardi: de 8h à 12h
Mercredi: de 8h à 12h
Jeudi: de 8h à 12h
Vendredi: de 8h à 12h

HORAIRES DES SERVICES TECHNIQUES :

Lundi, Mardi et Jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Mercredi: de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30
Vendredi: de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

SAMU 15
Pharmacie de garde 15
Pompiers 18
Police 17 ou 04.71.45.51.00
Gendarmerie 17 ou 04.71.45.54.00

Déchetterie de Saint-Cernin

Lundi Fermé
Mardi, Jeudi et Vendredi 9h à 12h
Mercredi et Vendredi 14h à 17h
Samedi 9h à 12h

Centre Médical de Saint-Cernin 04.71.47.60.28

CMC 04.71.45.45.45

Hôpital Henri Mondor - Aurillac 04.71.46.56.56

Centre Hospitalier de Mauriac 04.71.67.33.33

Centre antipoison - Lyon 04.72.11.69.11

Centre antipoison - Toulouse 05.61.77.74.47

SAUR Urgences 24/24 05.81.91.35.05

ENEDIS 09.72.67.50.15

Informations utiles



Élections municipales 2026 : ce qui change dans notre commune

À partir des prochaines élections municipales, en mars 2026, les communes de moins de 1000 habitants – comme la nôtre – adopteront un nouveau mode de scrutin. Voici ce qu'il faut retenir :

Un scrutin de liste, sans panachage

Jusqu'à présent, les électeurs pouvaient modifier les bulletins : rayer ou ajouter des noms, changer l'ordre...

Désormais, ce ne sera plus possible.

Les électeurs voteront pour une liste complète, telle qu'elle est présentée. Tout bulletin modifié sera considéré comme nul.

Des listes paritaires :

Les listes devront être alternées femme / homme (ou homme / femme) du début à la fin.

C'est une nouveauté importante pour favoriser une meilleure représentation des femmes dans les conseils municipaux.

L'obligation de parité ne s'applique pas au couple maire/adjoint.

Le premier adjoint peut donc être du même sexe que le maire.

LE SCRUTIN DE LISTE
POUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le mode de scrutin est le scrutin de liste bloquée.

Cela signifie que :

-  Vous votez pour une liste complète de candidats, présentée par une équipe.
-  Vous ne pouvez pas modifier la liste (ni rayer un nom, ni en ajouter, ni en changer l'ordre).

 **SI VOUS RAYEZ OU MODIFIEZ UN NOM VOTRE BULLETIN SERA CONSÉRÉ COMME NUL**

En résumé :

-  Glissez la liste choisie telle quelle dans l'enveloppe.
-  Ne rayez aucun nom, ne faites aucun ajout ou annotation.

Ainsi, votre vote sera valide et correctement pris en compte.

Des listes pouvant être incomplètes

Pour faciliter la constitution des équipes, les listes n'auront plus l'obligation de comporter exactement le nombre de sièges du conseil municipal.

Elles pourront compter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal.

Pourquoi ce changement ?

Cette réforme vise à : renforcer la parité dans toutes les communes, petites comme grandes en encourageant la constitution d'équipes municipales cohérentes ; harmoniser le mode de scrutin sur l'ensemble du territoire.

En résumé

Pour voter en 2026, vous choisirez une liste entière, complète ou légèrement incomplète, constituée alternativement de femmes et d'hommes. Le panachage ne sera plus possible.

Le relais petite enfance

Le RPE est un service de proximité destiné à accompagner les familles de jeunes enfants et les professionnels de l'accueil individuel notamment les assistants maternels agréés.

Il assure notamment une mission de guichet unique: informer les parents sur les différents modes d'accueil existants, inscription sur les structures d'accueil collectif (micro-crèche).

Le RPE propose également des temps d'éveil ouverts aux assistantes maternelles ainsi qu'aux parents de jeunes enfants, qui leur permettent de se sociabiliser et de découvrir de nouvelles activités.

Relais Petite Enfance Pays de Salers



Qu'est ce que le relais ?

Le relais est un lieu d'informations, de rencontres, d'échanges et d'animations. C'est un service **GRATUIT**, ouvert aux assistants maternels, gardes à domicile et parents de jeunes enfants.

Vous y trouverez des **informations** sur l'accueil individuel et collectif du jeune enfant. Des temps d'échanges, et de rencontres. Des **ateliers d'éveil** pour les jeunes enfants. Soutenir et valoriser le travail des assistants maternels.

Pour toutes informations, vous pouvez me contacter par mail ou téléphone.

Des **permanences administratives** sont également possibles, elles sont uniquement sur rendez-vous.

Pleaux

les lundis
de 13h30 à 16h

St Cernin

les jeudis
de 13h30 à 16h

Communauté de commune pays de Salers

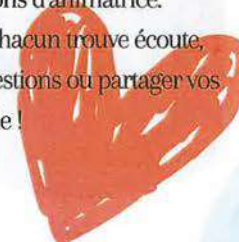
les mardis et vendredis
de 13h30 à 17h

Nouveautés

Une nouvelle animatrice est arrivée !

Je m'appelle Géraldine Capelle et je prends aujourd'hui mes fonctions d'animatrice.

Je souhaite que le RPE soit un lieu accueillant, vivant et bienveillant où chacun trouve écoute, conseils et ressources. N'hésitez pas à venir me rencontrer, poser vos questions ou partager vos idées : le relais est un espace qui se construit ensemble !



Contacts

Géraldine Capelle - Animatrice RPE

07 56 42 41 93

petite.enfance@pays-salers.fr

Les micro crèches du pays de salers

Micro-crèches du Pays de Salers

Micro-crèche de
Saint-Cernin
Ouverture en
novembre 2025



Micro-crèche de
Saint-Martin
Valmeroux
Ouverture en
janvier 2026



Micro-crèche de
Pleaux
Ouverture en juin
2026



Renseignements &
Pré-inscriptions:



petite.enfance@pays-salers.fr
04.71.40.72.09 / 07.56.42.41.93
www.pays-salers.fr



UDAF

L'Udaf Cantal unis
pour les familles :
accueillir, informer et
accompagner tous les
publics, gratuitement.

Union Départementale
des Associations
Familiales du Cantal

45, avenue de la
République - BP 709 -
15007 Aurillac Cedex

Institution@udaf15.fr

Point Info Famille et Parentalité

 04 71 43 18 19
pointinfofamille@udaf15.fr
ACCUEIL, INFORMATIONS
ORIENTATION
SUR TOUS LES DOMAINES DE LA VIE
PÔLE RESSOURCE PARENTALITÉ

Vous êtes Aidant familial ?

 04 71 43 14 16
plateforme-repit@udaf15.fr
ÉCOUTE SOUTIEN
RELAIS
INFORMATIONS

M@ison Numérique

 04 71 43 43 43
lamaisonnumerique@udaf15.fr
CONSEILS
AIDE AUX DÉMARCHES
USAGE DU NUMÉRIQUE

Les «G.E.M.»

 Aurillac : 04 71 43 14 24
St-Flour : 04 71 23 16 05
ISOLEMENT, TROUBLES PSYCHIQUES
AURILLAC SAINT-FOUR
ENTRAIDE PARTAGE
CONVIVIALITÉ, ÉCOUTE

Informations et Soutien aux Tuteurs Familiaux

04 71 43 53 53
istf@udaf15.fr

INFORMATIONS ET CONSEILS
MESURES DE PROTECTION D'UN PROCHE
ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

Le Lien

06 68 47 93 91
lelien@udaf15.fr

FACE AUX OBSTACLES DE LA VIE
ÉCOUTE, ORIENTATION
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Point Conseil Budget

04 71 43 53 54
pcb@udaf15.fr

SURENDETTEMENT
QUESTIONS D'ARGENT BUDGET
BONS PLANS SOLUTIONS

Médiation Familiale

04 71 43 41 68
mediationfamiliale@udaf15.fr

SÉPARATION RUPTURE
RENOUVER LE DIALOGUE
TROUVER DES SOLUTIONS

C'est aussi la protection de l'enfance, la protection juridique des majeurs,
des résidences accueil et l'accompagnement social adulte.



www.udaf15.fr

A LA FIN DES TRAVAUX, DEUX DÉMARCHES À ENTREPRENDRE

- **Déclarer** auprès de la mairie l'achèvement des travaux
- **Déposer** une déclaration foncière dans "gérer mes biens immobiliers" sur impots.gouv.fr



Je clique sur «Déclarer» pour :

- **Modifier la date** si les travaux ne sont pas terminés
- **Déclarer les éléments** pour le calcul des taxes foncières et d'urbanisme

Validée, la déclaration est définitive. **Toute modification nécessite l'intervention du SDIF.**



Pour éviter toute **erreur**, mentionnez scrupuleusement vos surfaces créées conformément aux travaux réalisés ainsi que la surface existante. La **surface** du **plancher** n'est pas la **surface fiscale**. Elle est souvent plus **élevée**.



SIMULEZ LE MONTANT À PAYER

<https://www.impots.gouv.fr/simulateur-des-taxes-urbanisme>

QUAND DOIS-JE LES PAYER ?



L'**exigibilité** intervient à la **fin** des travaux, **excepté** pour les constructions **dépassant 5 000 m²**.

Pour la **TAM** :

→ Si le montant est inférieur à 1500€ : à régler en **1 échéance** : **trois mois après** la date **d'achèvement** des travaux au sens **fiscal** (article 1406 du code général des impôts).

→ Si le montant est **supérieur** à **1500€** : à régler en **2 échéances** de montant **égal** : **trois mois** et **neuf mois après** la date **d'achèvement**.

Pour la **TAP** : elle est due en une **seule échéance** : **trois mois après** la **date d'achèvement** des travaux.

OÙ OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LE CALCUL DE VOS TAXES D'URBANISME ?



Par **internet** : Via votre messagerie sécurisée. Connectez-vous à votre espace particulier, puis sélectionnez «écrire» et «mes biens immobiliers» puis «déclaration foncière».

Par **courrier** : Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)
3, place des Carmes – 15012 AURILLAC CEDEX

Par **téléphone** : 04 71 43 44 34 (Choix 3)

Septembre 2025


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DDFIP 15



**LES AUTORISATIONS
D'URBANISME ET
LES TAXES**

VOUS CONSTRUISEZ ?



VOUS RÉNOVEZ ?

**VOUS FAITES UN
AMÉNAGEMENT OU
UN AGRANDISSEMENT ?**



**Pensez à prévoir vos taxes
d'urbanisme dans votre budget : la
taxe d'aménagement (TAM) et la
taxe d'archéologie préventive (TAP).**

QU'EST-CE QUE LA TAM ?



→ La **taxe d'aménagement** instaurée en 2012, concerne la **construction**, la **reconstruction**, l'**agrandissement** de bâtiments et les **aménagement**s de toute nature nécessitant une **autorisation d'urbanisme (AU)**.



Dans certains cas, vos travaux nécessitent une autorisation d'urbanisme, mais ne sont **pas taxables** (et donc pas à déclarer) auprès de nos services. Il s'agit par exemple de la **pose de panneaux photovoltaïques** sur le toit, d'un **ravalement de façade**, de la pose d'une **clôture** ou d'un **mur séparateur** (cas les plus fréquents).

QU'EST-CE QUE LA TAP ?



→ La **taxe d'archéologie préventive** est exigible pour tous les **travaux** qui donnent lieu à une **autorisation d'urbanisme** dès lors que lesdits travaux affectent le **sous-sol**.



Elle contribue au **financement** de l'institut national de recherches archéologiques préventives (**INRAP**) pour la réalisation de **fouilles archéologiques**.

QUE DOIS-JE DÉCLARER ?



Obligatoirement la déclaration foncière

Les **travaux** effectués dans un local dont vous êtes **propriétaire** (constructions nouvelles extension, aménagement intérieur ou démolition partielle ou totale) doivent **obligatoirement** faire l'objet d'une **déclaration foncière** pour mettre à jour l'évaluation de votre bien.

Et selon les cas, la déclaration d'urbanisme

Dans certains cas, la **déclaration foncière** doit s'accompagner d'une **déclaration d'urbanisme**, pour les cas où votre projet est **soumis** à la **taxe d'aménagement**. Les voici :

La taxe d'aménagement est due pour toute **création de surface de plancher close et couverte** dont la **superficie** est supérieure à **5m²** et d'une **hauteur de plafond** supérieure ou égale à **1,80m**, y compris les **combles** et les **caves**.

Y sont soumis :

- Les **abris de jardin** (même démontables) ou toute **autre annexe** (véranda, par ex) construite à l'**extérieur** de votre maison
- Les **piscines** ou le **photovoltaïque** au sol également

Les **bâtiments non couverts**, comme les **terrasses**, ou **ouverts** sur l'**extérieur** comme les **pergolas**, sont **exclus** de la surface taxable.

COMMENT RÉALISER MES DÉMARCHES ?



Vous avez obtenu une AU ?

Vous devez, dans les **90 jours** suivants l'**achèvement des travaux**, déclarer les **éléments de consistance** de votre construction. Pour cela, rendez-vous sur votre espace sécurisé sur **www.impots.gouv.fr**, service "**Biens immobiliers**".

Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'**évaluation** de votre bien (qui sera la base de votre imposition aux **taxes foncières** notamment), et le montant de vos **taxes d'urbanisme** pour les dossiers d'autorisation d'urbanisme (DP, PA ou PC) déposés à compter du **1er septembre 2022**.

Les informations transmises avec la déclaration foncière permettent le **bénéfice éventuel d'une exonération** en matière d'**impôts locaux**.

En cas **d'absence** de déclaration, nos services procéderont à l'**évaluation d'office** de votre bien.

La déclaration attestant l'**achèvement** et la **conformité des travaux** (DAACT) auprès des services de l'**urbanisme** de la **mairie** reste nécessaire, **pensez y !**

Renseignez-vous sur :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>



RÉDACTION :

Martine Pani, Chrystel Cadoz-Pourpuech

CHOIX DES PHOTOS :

Martine/Chrystel/René/Virginie

CRÉDITS PHOTOS :

Chrystel/Martine/René/Arnaud



Jean-Marc Frésil - 06.08.43.85.77

Impression :
I2S - 04.71.48.15.36

PHILIPPE LAJARRIGE

Peinture - Tapisserie

Le Rieu 15310 Girgols

Tél.: 06 08 71 87 82

04 71 47 63 50



Auberge hôtel de Tournemire



Tel : 04 71 47 61 28
06 42 84 23 24

Marie-Claude Louisfert

15 Rue Edouard Marty

15310 Tournemire

Entraînement & Chasse
Enclos de Lavergne
sur Sanglier



**15310
TOURNEMIRE**

Pour tout renseignements:

06 36 89 02 20 - 04 71 47 65 90
après 20h

**la Borie
d'hélipse**

HÔTEL - SPA - RESTAURANT
TOURNEMIRE CANTAL
★★★★

5, Chemin du Moulin - 15310 TOURNEMIRE

Tél. : 04 71 47 05 75

contact@laboriedhelipse.com

www.laboriedhelipse.com



5, Chemin du Moulin - 15310 TOURNEMIRE

Tél. : 04 71 47 45 43

contact@lepuytilleul.com

www.laboriedhelipse.com

Auvergne Bois de Chauffage
Hubert Rouffet



06 36 89 02 20
07 70 73 13 92

Lavergne - 15310 TOURNEMIRE
www.auvergne-bois-chauffage.com
mail : contact@auvergne-bois-chauffage.com

SARL AUBRUN Pierre
PIQUETS BOIS DE CHAUFFAGE COPEAUX

3 rue des Jardins
15250 JUSSAC

Pont de Doire
15310 TOURNEMIRE

Tél. 06 30 48 15 87

E-mail : pierreaubrun15@gmail.com



ESPACES ET JARDINS

Création - Aménagement - Entretien de Parcs et Jardins

Agréé Services à la Personne

Pierre Chanut
Place de l'Eglise 15310 TOURNEMIRE
Tél : 09 63 03 29 14 - Port : 06 33 17 06 84 - Email : chanutpierre@orange.fr



La Petite Grange

RESTAURANT BISTRONOMIQUE
SALON DE THÉ - VENTE À EMPORTER

17 rue Edouard Marty - 15310 TOURNEMIRE - Tél : 04 71 43 39 26
contact@lapetitegrange.fr | www.lapetitegrange.fr